

Mairie de Bordeaux

Direction Générale
des Solidarités
et de la Citoyenneté

Mission Handicap et
Accessibilité à la Cité

Bordeaux, le 4 septembre 2023

A l'attention des :
Associations, commerçants et usagers du
quartier Bordeaux Nansouty/ Saint-Genès.

Objet

Réunion de concertation pour
l'actualisation du P.A.V.E.

Affaire suivie par

Patrick Pasquier

Madame, Monsieur,

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose aux communes de plus de 1000 habitants d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), afin de favoriser le principe de la continuité de la chaîne du déplacement.

Nous avons le plaisir de vous convier le :

**Mercredi 4 octobre 2023 de 14h30 à 17h00,
au Club Sénior Albert 1er
situé 28 boulevard Albert 1^{er} 33800 Bordeaux**

à la réunion de concertation pour l'actualisation du Plan de mise en
Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).

Cette réunion de concertation a pour objectif d'identifier les itinéraires à mettre en accessibilité « en priorité », en fonction des équipements, des services et des transports à proximité.

A cette occasion, il vous sera présenté :

- l'état des lieux des aménagements réalisés ou en cours de réalisation,
- la délimitation du périmètre (rues sélectionnées) et des priorités envisagées (planification des travaux),
- la prise en compte de vos propositions dans le cadre de l'actualisation du PAVE.

Cette concertation est donc un enjeu majeur pour toutes et tous : associations, commerçants et usagers de la voirie et des espaces publics du quartier. C'est un enjeu d'autonomie et de participation à la vie sociale et à la citoyenneté.

*Toute correspondance
doit être adressée à*

Mairie de Bordeaux
Hôtel de Ville
place Pey-Berland
33045 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 10 20 30
bordeaux.fr



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



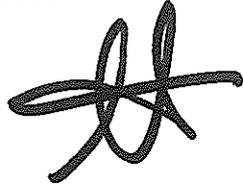
Bordeaux, Port de la Lune
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville de Bordeaux ne se fournit qu'en papier et impression labellisés, certifiant de leur origine et de leur fabrication respectueuses de l'environnement.

Nous comptons sur votre collaboration et nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse électronique suivante :

cvh@mairie-bordeaux.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Camille Choplin
Adjoint au Maire du quartier
Bordeaux Nansouty / St Genès



Olivier Escots
Adjoint au Maire
chargé du handicap et de la lutte
contre toutes les discriminations